



AUDIT AQUITAINE SOGAR

Le Pôle d'Expertises pour Entrepreneurs

- ◆ Expertise Comptable
- ◆ Bulletins de paie
- ◆ Commissariat aux Comptes
- ◆ Droit Social et des Sociétés
- ◆ Conseil en Gestion
- ◆ Associations
- ◆ Formations

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS 2022 DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE & PYRENEES
Petite caserne
2, Allées des Platanes
BP 628
64106 - BAYONNE Cedex

AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE & PYRENEES

Petite caserne
2, Allées des Platanes
BP 628
64106 - BAYONNE Cedex

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 05 Juillet 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE & PYRENEES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans porter atteinte à notre opinion, nous attirons votre attention sur l'obligation de déposer les comptes annuels en Préfecture conformément à la législation qui stipule que les associations qui reçoivent annuellement plus de 153 000 € de subventions en numéraire des autorités administratives au sens de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, ou par des établissements publics à caractère industriel et commercial (article L 612-4 du code du commerce), doivent établir des comptes annuels et les publier.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- **Le caractère approprié des principes comptables appliqués,**
- **La justification des dotations par l'appui des conventions signées,**
- **Et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation de la provision pour risques, l'évaluation des reports de jours en produits constatés d'avance, ainsi que la reprise partielle de la dotation pour gros travaux.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations et documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

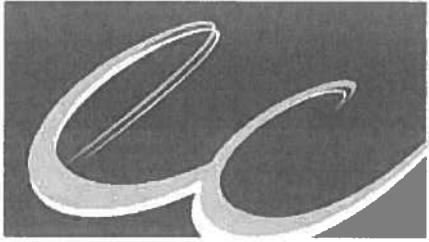
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Pau, le 06 Mars 2023

Cabinet AUDIT AQUITAINE SOGAR
Représenté par Elodie ENCINAS
Commissaire aux comptes



AUDIT AQUITAINE SOGAR
Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 40.000€
RCS B 352 161 707 - Code APE 6920Z
7 Rue de Méon 64000 PAU
05 59 72 00 50 - elodie.encinas@sogar.fr



Association A.U.D.A.P

2 Allée des Platanes

64100 BAYONNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

AUDIT AQUITAINE SOGAÉ
Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 40.000€
RCS B 352 161 707 - Code A.P.E 6920Z
7 Rue de Méon 64000 E. J
05 59 72 00 50 - elodie.encinas@sogaé.fr

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	35 834	29 609	6 225	8 457
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	238 857	198 475	40 382	47 251	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 120		1 120	1 120	
TOTAL (I)	275 811	228 084	47 727	56 828	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				59
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés				4 500	
Autres créances	334 979		334 979	366 395	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	59 658		59 658	59 658	
DISPONIBILITES	812 686		812 686	827 479	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 556		6 556	12 656
	TOTAL (II)	1 213 879		1 213 879	1 270 747
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 489 690	228 084	1 261 606	1 327 575
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 120	1 120
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	565 980	483 076
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	25 170	82 904
	Total des fonds propres	591 151	565 980
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	591 151	565 980	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	37 468	151 576
Total des provisions	37 468	151 576	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 539	124 520
	Dettes fiscales et sociales	256 401	331 611
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 866	148 887	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	186 181	5 000	
Total des dettes	632 987	610 018	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 261 606	1 327 575	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	25 170,36	82 904,31	
(1) Dont à moins d'un an	632 987	610 018	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		7 350
	Prestations de services		
	Productions stockée		1 692
	Production immobilisée	1 692	1 692
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations	2 787 305	2 801 783
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	19	4
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	59 117	149 820
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	2 848 132	2 960 648
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	656 867	494 152
	Impôts, taxes et versements assimilés	146 697	146 979
	Rémunération du personnel	1 477 434	1 449 165
	Charges sociales	577 600	611 169
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 697	28 210
	Dotation aux provisions	37 468	151 576
	Autres charges	11	10
	Total des charges d'exploitation	2 925 774	2 881 260
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(77 641)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 104	411
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		8
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		1 104	403
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(76 537)	79 791
Charges financières	Produits exceptionnels	101 781	3 113
	Charges exceptionnelles	73	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		101 708	3 113
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		2 951 017	2 964 173
TOTAL DES CHARGES		2 925 847	2 881 268
EXCEDENT ou DEFICIT		25 170	82 904
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 261 606** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 951 017** euros
 - un total charges de **2 925 847** euros

 - dégage un résultat de **25 170** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association A.U.D.A.P** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

AUDIT AQUITAINE SOGAR
Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 40.000€
RCS B 352 161 707 - Code APE 6920Z
7 Rue de Méor: 64000 PAU
05 59 72 00 50 - elodie.engines@sogar.fr

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 261 606 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 951 017 euros** et un total **charges de 2 925 847 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 25 170 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La synthèse des comptes de produits et charges du budget de cette manifestation sont présentés dans un document annexe.

La contrepartie des coûts de gestion, d'administration, de conception, d'animation et d'organisation de cette manifestation est inscrite dans le compte général en produits exceptionnels.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12 décembre 2005 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Des simplifications ont été prévues dans certaines PME, il est possible de déterminer le plan d'amortissement des biens non décomposés selon leur durée d'usage, sans rechercher leur durée réelle d'utilisation. Les règles, permettant de ne pas décomposer les biens et de pratiquer l'amortissement comptable et fiscal selon des durée d'usage des biens, visent uniquement les entreprises qui ne dépassent pas, à la clôture de l'exercice, 2 des 3 critères suivants :

- 3 650 000 euros pour le total du bilan,
- 7 300 000 euros pour le chiffre d'affaires,
- 50 salariés.

AUDIT AQUITAINE SOGAR
Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 40.000€
RCS B 352 161 707 - Code APE 6920Z
7 Rue de Méon 64000 Pau
05 59 72 00 50 - elodie.encinas@sogar.fr

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Par souci de simplification, des seuils fiscaux de non-décomposition ont été prévus. Tant que ces seuils ne sont pas dépassés, le bien n'a pas à être identifié par composant, il reste "global".

Informations sur le schéma de comptabilisation

En vertu de l'application de la réglementation ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et des règlements ANC 2020-08 du 4 décembre 2020 et 2021-02 du 4 juin 2021, un changement de schéma de comptabilisation a été effectué pour les ressources perçues par l'association. Celles-ci sont désormais comptabilisées dans un sous compte 756 "Contributions".

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les acquisitions de logiciel de cet exercice ont un amortissement sur trois ans.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur

AUDIT AQUITAINE SOCIÉTÉ
Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
S.A.S au capital de 40.000€ et C.C.P.
RCS B 352 161 707 - Code de Commerce 6400 P.U
7 Rue de l'écluse 64000 P.U
05 59 72 00 50 - elsa@auditaq.com
elsa@auditaq.com

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes le 2 mars 2023, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

AUDIT AQUITAINE SC SARL
Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 40.000€
RCS B 352 161 707 - Code APE 6920Z
7 Rue de Méon 64000 PAU
05 59 72 00 50 - elodie.encinas@sc.audit-aquitaine.com

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	35 834					35 834
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 834					35 834
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	7 495					7 495
Matériel de transport	1 291		1 725			3 016
Matériel de bureau, mobilier	209 474		18 871			228 345
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	218 261		20 596			238 857
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 120					1 120
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 120					1 120
TOTAL	255 215		20 596			275 811

AUDIT AQUITAINE SOGAR
 Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 40.000€
 RCS B 352 161 707 - Code APE 6920Z
 7 Rue de Méoul - 64000 Pau
 05 59 72 00 50 - elodie.enclous@auditaquitaine.com

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	27 377	2 232		29 609
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 377	2 232		29 609
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 882	750		2 632
	Matériel de transport	1 291	25		1 316
	Matériel de bureau, mobilier	167 837	26 690		194 527
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	171 010	27 465		198 475	
TOTAL		198 387	29 697		228 084

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

AUDIT AJUTAIN S&G&R
 Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 40.000€
 RCS B 352 161 707 - Code APE 6920Z
 7 Rue de Méon 64000 PAU
 05 59 72 00 50 - elodie.encinas@sogaf.fr

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Participations et Créances rattachées			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 120	1 120	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Personnel et comptes rattachés			
	Mutualité sociale agricole et autres organismes sociaux	36	36	
	Etat taxe sur la valeur ajoutée			
	Collectivité Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés			
Débiteurs divers	334 943	334 943		
Charges constatées d'avance	6 556	6 556		
TOTAL DES CREANCES		342 655	342 655	
Renvois :	- Prêts accordés exercice			
dont	- Remboursement obtenus exercice			

Montant brut

1 an au plus

plus de 5 ans

		Montant brut	1 an au plus	plus de 5 ans
ETAT DES DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes Etablissements de crédit :			
	- à 1 an maximum à l'origine			
	- à plus de 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	142 539	142 539	
	Personnel et comptes rattachés	93 941	93 941	
	Mutualiste sociale agr. et autres org. sociaux	120 220	120 220	
	Etat taxe sur la valeur ajoutée	1 470	1 470	
	Autres impôts, taxes et assimilés	40 770	40 770	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	47 866	47 866		
Produits constatés d'avance	186 181	186 181		
TOTAL DES DETTES		632 987	632 987	
Renvois :	- Emprunts souscrits en cours exercice			
	- Emprunts remboursés en cours exercice			

AUDIT AQUITAINE SOGAR
 Expertise Comptable & Connaissance aux Comptes
 SAS au capital de 40.000€
 RCS B 352 161 707 - Code APE 6920Z
 7 Rue de Méon 64000 Pau
 05 59 72 00 50 - elodie.encinas@sogar.fr

Informations concernant le crédit-bail

Etat exprimé en euros	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Redevances payées					
- Cumuls antérieurs					
- Exercice					
TOTAL					
Redevances à payer					
- à 1 an au plus					
- à + 1 an et - 5 ans					
- à plus de 5 ans					
TOTAL					
Valeur résiduelle					
- à 1 an au plus					
- à + 1 an et - 5 ans					
- à plus de 5 ans					
TOTAL					

AUDIT A. QUITTANCE
 Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 40.000€
 RCS B 332 161 707 - Code APE 6920Z
 7 Rue de Meen 64000 FAU
 05 59 72 08 58
 elodie.encinas@so2.fr

Caractéristiques des contrats

	Date début contrat	Valeur d'origine	Date de fin contrat

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail Engagements de locations financières			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements retraite cadres et non cadres chargés Ce montant est comptabilisé au Passif du Bilan dans le Poste Provisions Pensions		37 468	
		37 468	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		37 468	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

AUDIT AQUITAINE SOGAR
 Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 40.000€
 RCS B 352 161 907 - Code APE 6920Z
 7 Rue de Mieux - 64000 Pau
 05 50 72 00 50 - audite.aquaine@sogar.fr

Provisions inscrites au bilan

Etat exprimé en euros	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Provisions pour investissements				
Provisions fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions règlementées				
TOTAL REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de changes				
Provisions pour pensions et obligations similaires	151 576	37 468	151 576	37 468
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. & fisc. et congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL RISQUES ET CHARGES	151 576	37 468	151 576	37 468
Sur immobilisations :				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres pour dépréciation				
TOTAL DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL	151 576	37 468	151 576	37 468
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		37 468	41 215	
- financières				
- exceptionnelles				

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2022
Total des Charges à payer		322 912
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		111 267
<i>Fourn fact. n/parvenues</i>	111 267	
Dettes fiscales et sociales		163 779
<i>Provision p/conges payes</i>	83 278	
<i>Prov prime à payer</i>	9 708	
<i>Ch à payer</i>	955	
<i>Org. sociaux a payer</i>	4 397	
<i>Charges soc s/conges a payer</i>	30 346	
<i>Charges à payer sur congés pay</i>	9 850	
<i>Taxe sur les salaires</i>	25 245	
Autres dettes		47 866
<i>Divers charges à payer</i>	47 866	

AUDITAQUITAINE SOGAR
 Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 40.000€
 RCS B 352 161 707 - Code APE 6920Z
 7 Rue de Mégnon 64000 Pau
 05 59 72 00 50 - etd@auditaquitaine.com

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		334 863
Autres créances		334 863
<i>Produits à recevoir</i>	334 863	

AUDIT AQUITAINE
Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 40.000€
RCS B 352 161 707 - Code APE 5920Z
7 Rue de Miéol 64000 Pau
05 59 72 00 50 - info@audit-aquitaine.com

Produits constatés d'avance

	Etat exprimé en euros	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		186 181
	(186 181)	
DDTM WIKI DATA COMMERCE	13 000	
ENEDIS	5 000	
REPORT JOURS 2023	57 820	
ETALEMENT IFC 22	110 361	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS		
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS		
TOTAL		186 181

AUDIT AQUITAIN SOGAE
 Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 40.000€
 RCS B 352 161 787 - Code APE 6920Z
 7 Rue de Méon 64000 PAU
 05 59 72 00 50 - elodie.encinas@sogae.fr

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		101 781
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		101 021
<i>Produits except s/op</i>	101 021	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		760
<i>Autres produits exceptionnels</i>	760	
Total des charges exceptionnelles		73
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		73
<i>Penalites amendes</i>	73	
Résultat exceptionnel		101 708

AUDIT AQUITAINE
 Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 40.000€
 RCS B 352 161 707 - Code APE 6920Z
 7 Rue de Méon - 64000 J
 05 59 72 00 50 - eledie.encinas@audit-aquitaine.com

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		28	
	Professions intermédiaires			
	Employés		9	
	Ouvriers			
	TOTAL		37	

AUDIT AQUITAINE SOCAR
 Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes
 SAS au capital de 40.000€
 RCS B 352 151 707 - Code APE 6920Z
 7 Rue de Méon 64000 PAU
 05 59 72 09 50 - elc@ie.encinas@507